

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES SCRUTINS

COLLÈGE B
DES MAITRES DE CONFERENCES ET PERSONNELS ASSIMILES

SCRUTIN DU 27 novembre 2018

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote le 28 novembre 2018

Date de proclamation des résultats le : Vendredi 30 novembre 2018

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges de titulaires à pourvoir	5
Inscrits	16
Votants	12
Taux de participation (Votants / Inscrits)	75,00%
Suffrages à déduire	0
Total des suffrages exprimés	12

Quotient électoral	2,4
<i>(suffrages exprimés / nombre de sièges de titulaires à pourvoir)</i>	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Pour un IAE participatif	12	5	0	0	5
Total	12	5	0	0	5

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Elus	
Liste "Pour un IAE participatif"	Blandine ANTEBLIAN
	Jean-François NOTEBAERT
	Véronique COLLANGE
	Grégory WEGMANN
	Kirsten BURKHARDT

Fait à Dijon, le 30 novembre 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Les membres du Comité
Electoral Consultatif,